

Société du Parc industriel et portuaire de Bécancour

**Plan d'action de développement durable
2009-2013**

Favoriser une meilleure concertation des
industries du territoire

Octobre 2009

*Société du parc
industriel et portuaire
de Bécancour*

Québec 

Avant propos

La Société du parc industriel et portuaire de Bécancour a pour mission de favoriser le développement économique du Québec en développant et en exploitant, dans un objectif d'autofinancement, un parc industriel et portuaire dans la région du Centre-du-Québec.

Avec une superficie de près de 7 000 hectares de terrain, la SPIPB constitue l'un des plus grands parcs industriels au Canada. Son positionnement géographique stratégique en bordure du fleuve St-Laurent et au cœur du Québec habité lui ouvre les portes d'un marché exceptionnel.

La synergie existant entre certaines entreprises établies dans le parc contribue d'emblée à la viabilité de chacune d'elles et est à la base d'un développement soutenable. En plus de sa mission principale rattachée au volet économique, les différents services offerts par la SPIPB ouvrent la voie vers d'autres opportunités de développement durable :

- Services reliés à l'aménagement, l'entretien et l'opération des installations portuaires, des bâtiments et des infrastructures du parc (réseaux routier, d'aqueduc, d'égout et d'eau industrielle).
- Services reliés à l'implantation de nouvelles entreprises ou aux entreprises existantes concernant les normes et règlements de construction, l'environnement, le choix du site et les données techniques.
- Information relative aux programmes d'aide à l'entreprise, à la main-d'œuvre, au transport et à la démographie.

Considérant son énorme potentiel de développement pour les années à venir, la SPIPB souhaite orienter ses activités de façon à ce que les générations futures puissent profiter des avantages et des retombées positives de ses actions dans toutes les sphères du développement durable.

C'est pourquoi notre Société se réjouit de l'initiative gouvernementale découlant de sa Stratégie gouvernementale. En effet, la production du Plan d'action nous a permis non seulement de réévaluer nos façons de faire mais aussi d'amener de nouvelles idées qui façonneront notre parcours vers un développement durable. À cet égard, le Plan d'action s'est avéré un excellent moyen de concrétiser notre volonté de faire et deviendra un outil précieux pour mesurer nos efforts futurs en ce sens.

Introduction

Depuis plus de 10 ans, la SPIPB a posé différents gestes pour réduire son empreinte sur l'environnement et participer au développement durable de la société québécoise. Par exemple, la Société contribue à l'amélioration de la qualité de l'air en procédant annuellement à une plantation massive d'arbres sur les terrains non occupés de son territoire. Au total, depuis 14 ans, ce sont 566 625 arbres résineux et feuillus qui ont été plantés sur une superficie de 231 hectares. En 2005 et 2007, deux camionnettes de sa flotte de véhicules ont été remplacées par deux petites voitures économiques, contribuant ainsi à la réduction des gaz à effet de serre ainsi que des coûts en carburant. La SPIPB a aussi effectué récemment le remplacement d'une pompe de son usine de pompage d'eau industrielle par une nouvelle pompe à vitesse variable. Ce système permettra de diminuer la quantité d'énergie utilisée pour pomper l'eau.

La Société a mis en place plusieurs initiatives à son siège social dans les dernières années. L'ajout de bacs de récupération du papier à chaque poste de travail, l'installation d'un îlot multimatières, l'achat de papier recyclé ainsi que l'utilisation exclusive de vaisselle réutilisable en sont de bons exemples.

De plus, nous avons participé avec plusieurs entreprises du parc et quelques partenaires au tout premier projet au Québec de symbiose industrielle aussi appelée un ensemble de synergie des sous produits. Cette démarche concrète de développement durable poursuit des objectifs à la fois environnementaux, économiques et sociaux. La valeur de symbiose industrielle a été évaluée à 1.6 millions\$/année et son gain de carbone à 2 000 teqCO₂/année.

Enfin, la SPIPB a adhéré en 2008 à l'organisme Alliance Verte, un partenariat volontaire mené par l'industrie maritime du Saint-Laurent et des Grands Lacs visant à améliorer la performance environnementale des différentes composantes de cette industrie. L'éclairage a entre autre été réduit de 60% lorsqu'il n'y a pas d'activité sur les quais. Par ailleurs, l'utilisation de voiturettes électriques à cet endroit en remplacement des camionnettes permet de réduire l'utilisation d'essence et la production de gaz à effet de serre.

Malgré les diverses mesures mises en place ou amorcées, la SPIPB est consciente qu'elle devra mieux encadrer sa démarche de développement durable et fournir des efforts additionnels de façon à prendre en compte les principes de développement durable dans toutes ses sphères d'activités.

Pour ce faire, le présent Plan d'action a été élaboré, selon les principes fondamentaux se trouvant à la base du concept de développement durable et définis dans le Guide d'élaboration d'un Plan d'action de développement durable. En adoptant ce plan, la SPIPB s'engage à poursuivre mais surtout à intensifier ses efforts pour favoriser l'atteinte des cibles qui y sont formulées, en prenant en compte les principes et en contribuant aux objectifs de la Stratégie gouvernementale selon un échéancier déterminé.

Au total, la Société entend contribuer à 5 objectifs gouvernementaux distincts. Ces derniers seront concrétisés à l'aide de 11 actions ayant été développées selon les orientations stratégiques gouvernementales, avec une attention particulière portée aux 2 orientations suivantes :

- Orientation 1 : Informer, sensibiliser, éduquer, innover
- Orientation 3 : Produire et consommer de façon responsable

Comme la mise en œuvre du Plan se veut le point de départ d'une démarche à laquelle tout le personnel et la clientèle de la SPIPB sont appelés à contribuer, les actions ont été orientées principalement vers la sensibilisation et le partage des connaissances au sein de ces groupes. De plus, la prise en compte de l'orientation 3 a permis de définir plusieurs actions en termes de

gestion environnementale menant à des gestes concrets pour l'ensemble du personnel. La SPIPB est d'avis que cette voie contribuera au renforcement du concept de développement durable chez chacun d'eux et à une meilleure appropriation de celui-ci.

Depuis ses débuts, la Société travaille à attirer et retenir des entreprises en développant des stratégies pour leur offrir des conditions particulièrement avantageuses et concurrentielles. Ces efforts permettent aux entreprises d'offrir à leur tour des conditions de travail exceptionnelles et participent ainsi au développement économique et social de la région. Consciente du rôle déterminant qu'elle joue sur le développement de son territoire la Société considère que l'intégration du développement durable à l'ensemble de ses activités est essentielle à la poursuite de sa mission. Le présent Plan d'action représente le premier pas vers l'atteinte de cet objectif.

Contribution de la SPIPB à la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013

ORIENTATION 1	Informé, sensibiliser, éduquer, innover	
OBJECTIF 1	Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable et favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière et l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en oeuvre.	
Objectif organisationnel	1. Sensibiliser les employés aux différentes formes que peut prendre le développement durable et les encourager à participer à sa mise en œuvre au travail et dans leur vie personnelle.	
Action	1. Contribuer à la mise en œuvre du Plan gouvernemental de sensibilisation au développement durable	
Indicateur	Taux d'employés sensibilisés à la démarche de développement durable	
Cible	Sensibiliser 80% des employés d'ici 2011	
Moyen de vérification	Feuilles de présences aux activités	
Une sélection de gestes		Échéance
• Tenir un forum de discussion de sensibilisation au développement durable		31 mars 2010
• Intégrer une section sur le Plan d'action de développement durable dans les activités d'accueil des nouveaux employés		31 mars 2010
• Lors des réunions, faire le suivi du plan d'action, partager les suggestions reçues et recueillir les commentaires des employés sur les mesures de développement durable mises en place		En continu
Action	2. Contribuer à la mise en œuvre du Plan gouvernemental de formation en développement durable	
Indicateur	Taux d'employés ayant acquis une connaissance suffisante de la démarche de développement durable pour la prendre en compte dans leurs activités régulières	
Cible	Former 50 % des employés d'ici 2013	
Moyen de vérification	Feuilles de présences aux activités	
Une sélection de gestes		Échéance
• Tenir une session de formation sur la démarche de développement durable pour les membres du comité de suivi du Plan d'action		31 mars 2010
• Dispenser une formation spécifique à la prise en compte des principes de développement durable pour l'équipe de direction		31 mars 2011
• Participer à une formation sur l'élaboration d'un Système de gestion environnementale		31 mars 2012
• Dispenser une formation sur l'organisation d'événements écoresponsables		31 mars 2012

ORIENTATION 1	Informar, sensibiliser, éduquer, innover
OBJECTIF 1	Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable et favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière et l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre.
Objectif organisationnel	2. Faciliter la mise œuvre du développement durable par le partage des expériences et des compétences en la matière au sein du parc industriel.
Action	3. Créer une section Développement durable sur le site Internet de la SPIPB et intégrer de façon régulière les mesures mises en place et à venir au sein de la Société et des industries du parc
Indicateur	Présence de la section Développement durable sur le site de la SPIPB : oui / non
Cible	La section Développement durable est présente sur le site au 31 mars 2011
Moyen de vérification	Consultation du site Internet de la SPIPB

ORIENTATION 3	Produire et consommer de façon responsable
OBJECTIF 6	Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux.
Objectif organisationnel	3. Appliquer des mesures de gestion environnementale et des pratiques d'acquisition écoresponsables
Action	4. Instaurer une politique d'achats écoresponsable pour le papier fin
Indicateur	Taux de papier fin acheté qui est recyclé avec contenu post-consommation
Cible	80% du papier fin acheté est recyclé avec contenu post-consommation au 31 mars 2011
Moyen de vérification	Factures détaillées du papier fin acheté
Action	5. Développer une procédure pour l'approvisionnement et la disposition écoresponsables des cartouches d'encre
Indicateur	Taux de cartouches acquises qui sont remplies ou ré-usinées
Cible	Au moins 50 % des cartouches acquises sont remplies ou ré-usinées au 31 mars 2011
Moyen de vérification	Factures détaillées des approvisionnements en cartouches

ORIENTATION 3	Produire et consommer de façon responsable	
OBJECTIF 7	Promouvoir la réduction de la quantité d'énergie et de ressources naturelles et matérielles utilisées pour la production et la mise en marché de biens et de services.	
Objectif organisationnel	4. Réduire la quantité de ressources matérielles utilisée à la SPIPB	
Action	6. Implanter des mesures de réduction à la source	
Indicateur	Nombre de mesures de réduction mises en place	
Cible	Avoir mis en place au minimum une mesure de réduction par année pour la période couverte par le présent Plan d'action	
Moyen de vérification	Suivi annuel des cibles du Plan d'action	
Une sélection de gestes		Échéance
<ul style="list-style-type: none"> Activer la fonction d'impression recto-verso par défaut sur tous les postes de travail 		31 mars 2010
Objectif organisationnel	5. Réduire la quantité d'énergie utilisée à la SPIPB	
Action	7. Mettre en œuvre des mesures d'économies d'énergie pour l'éclairage et les appareils de bureau	
Indicateur	Nombre de mesures mises en œuvre	
Cible	Avoir mis en place au moins 2 mesures d'ici 2011	
Moyen de vérification	Suivi annuel des cibles du Plan d'action	
Une sélection de gestes		Échéance
<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser les employés à éteindre les lumières par le biais d'une directive 		31 mars 2010
<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser les utilisateurs d'ordinateurs sur les pratiques réduisant la consommation d'énergie à l'aide de capsules envoyées par courriel 		31 mars 2011 En continu
<ul style="list-style-type: none"> Élaborer, avec les gestionnaires des immeubles, un calendrier de remplacement des systèmes d'éclairage par de nouveaux écoénergétiques 		31 mars 2010
<ul style="list-style-type: none"> Installer progressivement des systèmes d'éclairage écoénergétique afin de compléter 50% des bâtiments 		31 mars 2013
Action	8. Sensibiliser les employés à la réduction de consommation de carburant lors de la conduite d'un véhicule	
Indicateur	Taux d'employés sensibilisés	
Cible	50% des employés sont rejoints par le programme	
Moyen de vérification	Calendrier de suivi du projet	
Une sélection de gestes		Échéance
<ul style="list-style-type: none"> Planifier une séance de sensibilisation présentant le programme écoÉNERGIE de l'Office de l'efficacité énergétique (OEE) 		31 mars 2010
<ul style="list-style-type: none"> Ajouter le lien vers le programme écoÉNERGIE sur le site Internet de la SPIPB 		31 mars 2010

ORIENTATION 6	Aménager et développer le territoire de façon durable et intégrée	
OBJECTIF 18	Intégrer les impératifs du développement durable dans les stratégies et les plans d'aménagement et de développement régionaux et locaux.	
Objectif organisationnel	6. Accompagner les entreprises du parc industriel dans leur démarche de développement durable	
Action	9. Assurer la continuité du programme de synergie des sous-produits	
Indicateur	Mise en place d'un comité assurant la continuité du programme : oui / non	
Cible	Le comité est mis en place au 31 mars 2010	
Moyen de vérification	Procès verbal de la réunion de formation du comité	
Une sélection de gestes		Échéance
	• Vérifier avec les entreprises participant au programme si l'embauche d'une ressource à temps partiel est envisageable	31 mars 2010
Action	10. Proposer aux membres du CEOP¹ qu'une entreprise partage ses initiatives en développement durable à chaque réunion en intégrant ce point à l'ordre du jour	
Indicateur	Taux de réunions où un membre présente les actions de son entreprise en développement durable	
Cible	80% des réunions intègre la présentation d'un membre sur ses actions en développement durable	
Moyen de vérification	Procès verbaux des réunions et présence des résumés des initiatives sur le site Internet de la SPIPB	

¹ CEOP : Comité des entreprises et organismes du Parc

ORIENTATION 9	Prévenir et réduire les inégalités sociales et économiques
OBJECTIF 28	Accroître la participation à des activités de formation continue et de qualification de la main-d'œuvre
Objectif organisationnel	7. Favoriser l'embauche de main-d'œuvre locale par les industries du Parc
Action	11. Établir les efforts à fournir pour favoriser la disponibilité de la formation de l'Industrie de pétrochimie de Montréal en région
Indicateur	Un plan d'action avec échéances est élaboré par la SPIPB : oui / non
Cible	Le plan d'action est élaboré et une première action est posée d'ici le 31 mars 2010
Moyen de vérification	Suivi annuel des cibles du Plan d'action